

Commission Dressage

CIRCUIT RÉGIONAL DE DRESSAGE 2026

Version du 17/12/2025

Le COREN exige de toutes les personnes licenciées en Normandie et impliquées dans le sport équestre qu'elles reconnaissent et acceptent qu'à tout moment, **le bien-être des équidés est primordial et ne doit jamais être subordonné à des influences compétitives ou commerciales.**

Le Comité Régional d'Équitation de Normandie a décidé pour la saison 2026 de rééditer le CIRCUIT REGIONAL DRESSAGE sur l'ensemble de la région Normandie, en poursuivant plusieurs objectifs :

- Favoriser et distinguer les performances de nos cavaliers Amateurs pratiquant la compétition de Dressage et les encourager à participer aux Championnats Nationaux ;
- Valoriser les organisateurs et les inciter à poursuivre l'amélioration des conditions de concours tant sur le plan technique que sur celui de la convivialité ;
- Développer les compétitions sur l'ensemble de la région ;
- Améliorer la communication vers les médias régionaux et les collectivités locales.

Les organisateurs de ces concours sont choisis pour leur engagement, par le biais d'un contrat signé entre le COREN d'une part et le représentant de la structure organisatrice d'autre part.

Le Comité Régional d'Equitation de Normandie se réserve le droit de modifier le présent règlement par un ajout publié sur le site internet du COREN.

Le Circuit Régional de Dressage de Normandie 2026 doit être en mesure de devenir un circuit de référence dans le domaine des sports équestres en région. Il a pour but de valoriser et de dynamiser les meilleurs concours régionaux.

Commission Dressage

CIRCUIT RÉGIONAL DE DRESSAGE 2026

Version du 17/12/2025

RÈGLEMENT

Préambule

Le règlement du Circuit Régional de Dressage de Normandie se réfère aux règlements généraux et spécifiques de la FFE. A ce titre, il convient de limiter strictement à 75 le nombre de participations possibles par jour sur une piste. De la même manière, un officiel de dressage ne peut pas juger plus de 40 couples par jour.

ARTICLE 1 – Le circuit régional

Le Circuit Régional de Dressage de Normandie est caractérisé par 4 étapes et une finale. Le Championnat Régional de Normandie est en marge du circuit :

Étape	Date	N° FFE	Lieu	Organisateur
1	20 au 22 Mars 2026	202676038	Canteleu	Equi-normandie
2	7 au 10 Mai 2026	202627046	Vatteville	Ecurie DM Dress Sport
3	17 au 19 Juillet 2026	202627001	Vernon	CE des Rogerayes
4	25 au 27 Septembre 2026	202614019	Deauville	Pôle international du cheval
5	6 au 8 Novembre 2026	202650004	Saint Lô	Pôle international du cheval

Les épreuves du Circuit Régional Dressage de Normandie ont lieu sur des concours répondant à la charte qualité définie par Le Comité Régional d'Équitation de Normandie, via la commission de Dressage.

Le Circuit Régional Dressage de Normandie se court en individuel sur les épreuves suivantes :

- Amateur 3 GP ;
- Amateur 2 GP ;
- Amateur 1 GP ;
- Amateur Elite préliminaire.

Dans une volonté d'ouverture aux épreuves Para-Dressage, des épreuves sont prévues sur le Circuit Régional de Dressage.

- Grade V Amateur 3 ;
- Grade V Amateur 2 ;
- Grade IV Amateur 3 ;
- Grade IV Amateur 2.

Commission Dressage

CIRCUIT RÉGIONAL DE DRESSAGE 2026

Version du 17/12/2025

L'organisateur se doit de rester disponible pour l'ajout éventuel d'autres niveaux d'épreuves dans les grades IV et V, à la demande de cavaliers souhaitant participer au concours.

ARTICLE 2 – Les engagements

Le montant des engagements est librement fixé par l'organisateur. Ce montant doit prendre en compte une indemnité arbitrale versée aux membres du jury présents sur le concours ayant la qualification N2 (Candidat national élite) ou N1 (National élite).

Le principe d'une part de 5€ est recommandé comme seuil minimal. Celle-ci est prise sur les engagements, et le montant qui en résulte est divisé par le nombre de juges concernés. Ce montant est ensuite reporté sur la note de frais sur la ligne « indemnités arbitrales ».

ARTICLE 3 – Le jury

Par analogie aux pratiques fédérales sur le circuit du Grand National, la commission de Dressage du COREN nomme le panel de juges de niveau suffisant pour juger les étapes du Circuit Régional. Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge de l'organisateur.

Sur toutes les épreuves support du Circuit Régional de Dressage, le jury devra comporter trois juges. Le président du jury veillera à ce que chaque juge puisse intervenir dans les épreuves du niveau le plus élevé que permet sa qualification. (par ex., pour un juge Candidat-National, épreuves Amateur 2).

Pour compléter le jury, l'organisateur choisit un ou des commissaire(s) au paddock pour un bon déroulement du concours.

Une subvention de 200€ par concours est allouée par le COREN pour aider à la prise en charge du(des) commissaire(s) au paddock.

Les repas pour l'ensemble du jury, tous les jours de concours mais aussi la veille du 1^{er} jour si nécessaire et le dernier jour au soir (si le départ est prévu le lendemain du concours), sont à la charge de l'organisateur. Dans la mesure du possible, prévoir à midi un repas chaud, convivial (réunissant tout ou partie du jury), et dans des conditions matérielles confortables. Le soir, un repas amélioré doit être proposé.

ARTICLE 4 – Le classement

Le Circuit Régional de Dressage de Normandie est doté d'un classement individuel dans chacune des 4 catégories : Amateur Elite, Amateur 1, Amateur 2 et Amateur 3.

Les cavaliers engagés dans une épreuve comptant pour le classement du Circuit Régional de Dressage de Normandie et figurant sur la liste fédérale des cavaliers licenciés en région Normandie, à la clôture des engagements, sont inscrits automatiquement aux classements individuels du Circuit

Commission Dressage

CIRCUIT RÉGIONAL DE DRESSAGE 2026

Version du 17/12/2025

Régional de Dressage de Normandie de leur catégorie.

Les cavaliers s'engagent dans les concours étapes du Circuit Régional de Dressage de Normandie par l'intermédiaire du système fédéral FFE COMPET.

Lors de chaque étape du Circuit Régional, des points sont attribués (cf. art 5).

Le cavalier doit participer au moins à 2 étapes du Circuit Régional de Dressage de Normandie, ainsi qu'à la finale pour pouvoir prétendre figurer au classement définitif, soit au total 3 participations.

Dans le cas où un cavalier participerait à plus de 2 étapes, seuls ses 2 meilleurs résultats seraient pris en compte pour le classement final. La finale est obligatoire dans tous les cas.

Un cavalier peut participer à plusieurs niveaux avec des chevaux différents.

Si un couple cavalier/cheval a participé lors des différentes étapes à plusieurs catégories, sa participation à la finale comptera pour le niveau dans lequel il a le plus de points à l'issue des étapes.

Un cavalier est en droit de présenter plusieurs chevaux par niveau, mais seul le meilleur cheval à l'issue des étapes sera pris en compte pour le classement de la finale.

ARTICLE 5 – Le calcul des points

Membre de la commission chargé du calcul des points : **Lou CHEHU**

Des points sont attribués aux cavaliers de Normandie, qu'ils soient classés ou non, pour chaque épreuve support du Circuit Régional de Dressage. Le calcul pour l'attribution de ces points est le suivant :

Pour chaque épreuve, chaque couple obtient :

1^{er} : 10 points
2^{eme} : 9 pts
3^{eme} : 8 pts
4^{eme} : 7 pts
5^{eme} : 6 pts
6^{eme} : 5 pts
7^{eme} : 4 pts
8^{eme} : 3 pts
9^{eme} : 2 pts
10^{eme} : 1 pt

Aucun point ne pourra être attribué pour des reprises notées à moins de 60 %

Le calcul des points de chaque épreuve se fait sans extraction des cavaliers non Normands de manière

Commission Dressage

CIRCUIT RÉGIONAL DE DRESSAGE 2026

Version du 17/12/2025

à prendre en compte, de la manière la plus juste possible, le classement de l'épreuve et la note obtenue.

Le résultat de la finale départagera les éventuels ex-aequo

ARTICLE 6 – Remise des prix et récompenses

1. Les étapes

Pour chaque étape, la remise des prix des épreuves est effectuée par l'organisateur.

Pour les épreuves comptant pour le Circuit Régional de Dressage de Normandie, des lots offerts par les différents sponsors du Circuit sont prévus en plus des récompenses prévues par l'organisateur.

2. La finale

Sont classés, et appelés à la remise des prix, les 3 cavaliers de chaque podium, par catégorie, quel que soit le nombre de partants.

Les récompenses, offertes par les sponsors du Circuit et le COREN, sont attribuées pour chaque catégorie.

La remise des prix du classement définitif se déroule pendant le concours support de la finale.

ARTICLE 7 – Divers

L'engagement d'un cavalier implique l'acceptation du présent règlement.

Les logos publicitaires sur le cavalier et sur le cheval sont libres, sous réserve des conditions réglementaires.

Les cavaliers sont tenus de participer aux remises de prix des étapes Circuit régional pour prétendre être inscrit dans le classement.

Commission Dressage

CIRCUIT RÉGIONAL DE DRESSAGE 2026

Version du 17/12/2025

CHARTE QUALITÉ ORGANISATEURS 2026

1. Bien-Être Animal

Le COREN demande à tous, impliqués dans le sport équestre, le respect du bien-être des équidés, qui est primordial et qui ne doit jamais être subordonné à des influences compétitives ou commerciales. Il est donc impératif que les chevaux soient protégés contre la surutilisation ou les abus.

Documents de référence :

- Site internet FFE : <https://www.ffe.com/le-cheval/bien-etre-animal>
- Site internet FEI : <https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/welfare>

2. Infrastructures

Les équidés doivent être entraînés et concourir sur des surfaces appropriées et sûres. Tous les sols sur lesquels les équidés marchent, s'entraînent ou concourent doivent être conçus et entretenus de manière à réduire les facteurs susceptibles de provoquer des blessures et donc, d'assurer l'intégrité physique des équidés.

Les écuries (box démontables ou fixes) doivent être sûres, hygiéniques (nettoyage complet entre 2 locations ou 2 équidés), confortables, bien ventilées et de taille suffisante pour le bien être des équidés. Des points d'eau doivent toujours être disponibles (douches et abreuvement).

Piste d'entraînement

Sécurisée et adaptée, notamment en termes de qualité de sols.
1 paddock par piste (60x20 minimum) dans la mesure du possible.

Piste de compétition

Taille : 60x20 mètres

Jury : minimum 3 cabines de juge, avec, en C, une cloche audible, un micro, et une liaison du président de l'épreuve avec le paddock, si possible.

Agrement : fleurs, arbustes...

Secrétariat - bureau des calculs

1 local spécifique (chauffé si besoin, au calme, suffisamment grand, pas trop loin des pistes) 1 tableau d'affichage de taille suffisante horaires, règlements des championnats régionaux, chevaux au contrôle, résultats épreuves et championnats, informations BEA, etc.

Le système de calculs, choisi par l'organisateur, doit permettre :

Commission Dressage

CIRCUIT RÉGIONAL DE DRESSAGE 2026

Version du 17/12/2025

- Une impression, pour chaque cavalier, du protocole calculé avec les notes, la moyenne et les points de pénalités par juge et la note finale en pourcentage avec 3 décimales,
- Le classement (provisoire et définitif) avec notes et classements par juge et notes moyennes et classement final.

Les résultats de chaque épreuve doivent être signés par le président de l'épreuve **avant affichage**. La publication numérique des résultats au fur et à mesure de l'épreuve n'a pas de valeur officielle.

REMARQUE : en cas d'épreuves para dressage pendant le concours, l'organisateur veillera à programmer ces épreuves en milieu de journée et à s'assurer que les conditions d'échauffement et de compétition seront optimales en termes de sécurité (par exemple, prévoir une piste d'échauffement séparée quand cela est possible). Pas de remise des prix pendant le déroulement des épreuves para dressage.

3. Gestion du jury

Rappel du règlement Dressage FFE :

Dans les épreuves Poney et Club, il est recommandé pour un juge de ne pas juger plus de 40 concurrents par jour.

Aides aux organisateurs :

La commission de Dressage du COREN nomme les juges de niveau suffisant pour juger les épreuves. L'ensemble des frais de ces juges est pris en charge intégralement par l'organisateur.

Le COREN propose une aide financière d'un montant de 500€ pour la prise en charge de frais inhérents à l'organisation du Championnat.

Jury :

L'organisateur, en concertation avec le président de jury, prévoit trois juges minimum sur les épreuves support de Championnats.

Les repas pour l'ensemble du jury (juges, commissaire au paddock, secrétaires, commissaires aux calculs), tous les jours de concours mais aussi la veille du 1^{er} jour si nécessaire et le dernier jour au soir (si le départ est prévu le lendemain du concours), sont à la charge de l'organisateur. Restauration : si possible, un repas complet, dans un local confortablement aménagé.

Commissaires au paddock / Stewards

Pour compléter le jury, l'organisateur choisit un ou des commissaire(s) au paddock pour un bon déroulement du concours.

Une subvention de 200€ par concours est allouée par le COREN pour aider à la prise en charge du(des) commissaire(s) au paddock.

Commission Dressage

CIRCUIT RÉGIONAL DE DRESSAGE 2026

Version du 17/12/2025

Les attributions du Commissaire au paddock sont :

- ♦ Assurer le bon déroulement de l'épreuve.
- ♦ Lutter contre toute forme de brutalité et de mauvais traitement envers les chevaux.
- ♦ Veiller à la sécurité des concurrents et des chevaux.
- ♦ Gérer les terrains d'entraînement afin d'offrir aux concurrents les meilleures conditions.
- ♦ S'assurer des informations diverses réglementaires à l'affichage.
- ♦ Contrôler la tenue et le harnachement.
- ♦ Assurer, après concertation avec le jury, l'entrée en piste des concurrents dans l'ordre du programme ou dans l'ordre modifié en fonction des dérogations accordées ou des tranches horaires.
- ♦ Demander aux concurrents, avant chaque épreuve, de déclarer leurs poneys / chevaux partants.
- ♦ Veiller au bon comportement des concurrents et au respect des règlements en vigueur.
- ♦ Surveiller les abus dans l'entraînement des poneys / chevaux.
- ♦ Pratiquer le contrôle des documents d'accompagnement des poneys / chevaux sur demande du Président du jury.

Speaker

La présence d'un speaker pour l'animation du concours, l'annonce des cavaliers en piste, l'annonce des points, la communication des sponsors du Circuit et la diffusion d'informations diverses relatives à l'organisation du concours est fortement recommandée.

Secrétaires et navettes

En nombre suffisant :

1 secrétaire par juge et par épreuve

1 navette sur toute la durée du concours (ramassage des protocoles de chaque juge après chaque cavalier et transmission au bureau des calculs).

4. Accès au concours et circulation sur le site

Un fléchage précis du lieu du concours doit être mis en place.

Un parking stabilisé doit être organisé pour le stationnement des poids lourds, vans et véhicules du public.

L'entrée est libre durant toute la durée du concours

Des moyens adaptés sont mis en œuvre afin d'assurer la sécurité du public (séparation/circulation du public et circulation des chevaux).

La circulation des équidés ne doit pas se faire à proximité immédiate des pistes pendant les épreuves.

Commission Dressage

CIRCUIT RÉGIONAL DE DRESSAGE 2026

Version du 17/12/2025

5. Communication

La sonorisation doit être de qualité et audible sur l'ensemble du site (y compris au paddock). Un speaker est recommandé pour l'annonce des résultats au fur et à mesure, et pour l'animation du concours en général.

Il est recommandé que le juge en C puisse avoir un micro pour faciliter la communication avec les cavaliers en piste, même en présence d'un speaker.

Musique d'ambiance souhaitée pendant toute la durée du concours.

Le COREN, en relation avec l'organisateur, se charge de la communication auprès des médias régionaux avant et après la manifestation.

L'organisateur devra transmettre **le soir même de la fin du concours** les résultats de l'ensemble des championnats et critériums, avec, obligatoirement des photos des classés lors de la remise des prix. Cela impérativement par mail à :

lou.chehu@hotmail.com

commission.dressage.normandie@gmail.com

Le programme du concours, en dehors des épreuves obligatoires, est à concevoir par l'organisateur puis à faire valider **obligatoirement** par la Commission de Dressage du COREN.

Epreuves obligatoires

Cf Art 1 du règlement

N.B. : Dans le cadre de la politique de développement de la discipline, en marge des épreuves support du Circuit, la programmation des épreuves SHF et/ou club/poney est fortement recommandée.

Autres épreuves

Outre les épreuves supports, d'autres reprises adaptées peuvent être proposées comme des reprises libres en musique.

7. Remise des prix du circuit

Outre la remise des prix des épreuves pour tous les cavaliers régionaux et hors région, qui reste à la charge de l'organisateur, une remise des prix spécifique au Championnat sera effectuée. Pour cette dernière, le COREN offre plaques, lots et cadeaux.

Les remises de prix s'effectuent de préférence à cheval, pour les 3 premiers, et à pied pour les classés 4 à 8. Les photos doivent être prises pour chaque podium et avec l'ensemble des classés. Les cavaliers sont appelés dans l'ordre inverse du classement.

Commission Dressage

CIRCUIT RÉGIONAL DE DRESSAGE 2026

Version du 17/12/2025

8. Autres

Des boxes (en dur ou démontables) doivent être prévus pour tous les cavaliers qui en feraient la demande. Les tarifs doivent être raisonnables et figurer sur l'avant programme.

Le remboursement des boxes en cas de forfait avant la clôture des engagements doit être la règle.